

TERRITOIRE  
DU  
R U A N D A - U R U N D I .-

Usumbura, le 2 septembre 1946.-

SERVICE DU SECRETARIAT .-

N° 4706 /Sec.  
OBJET:

Certificat de civisme  
Mr et Mme ROPS.-

Annexe: I

*Rec. ins. les*  
*n° 913 /FF 80*  
*3. 9. 46.*

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Suite à votre N° 822/Sec en date du 23 août 1946, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, sur ordre de Monsieur ROPS, j'ai versé les 80 francs en question au compte en banque de Monsieur ROPS à la succursale de la B.C.B. à Usumbura..-

Vous trouverez ci-joint le récépissé de ce versement.-

Le Chef du Secrétariat du Ruanda-Urundi,  
M.ROSMANT,

*D. Rosmant*

Administrateur Territorial de 1ère cl.-

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
de & à

R U H E N G E R I



## BANQUE DU CONGO BELGE S. A.

BILLETS B. C. B.

Détail du versement :

MONNAIES METALLIQUES	× fr. 1.000		
	× " 500		
	× " 100		
	× " 50	50	-
	× " 20	20	-
	× " 10	10	-
	× " 5		
	× fr. 5		
	× " 1		
	× " 0,50		
	× " 0,25		
	× " 0,10		
	× " 0,05		
	× " 0,02		
	× " 0,01		
Total .			
A rendre .	80	-	
Versement .	80	-	

USA le 22/5/46 19

## Récépissé du Versement

effectué par

Ph. Rops

demeurant

d'ordre de

pour le crédit de

(compte n°: )

Arrêté le présent récépissé à  
la somme de (en toutes lettres) : Eighty &

452

Banque du Congo Belge

Succursale de UGANDA

monnaie